

## CHARTRE DU CLUB DU TOURISME

Le CLUB DU TOURISME ILE DE LA REUNION, acteur du développement économique local, est un réseau d'entreprises touristiques ayant pour vocation :

- D'organiser des rencontres et des évènements visant à favoriser les liens entre ses adhérents
- D'informer, soutenir et créer des synergies entre les membres
- De représenter une force de proposition et de dialogue avec l'ensemble des acteurs de la filière touristique réunionnaise.

### LES VALEURS DU CLUB

- **Un club convivial**, permettant, dans un climat de confiance, d'écoute et de bienveillance, une meilleure connaissance des adhérents et de leurs entreprises.
- **Un club professionnel** disposant d'un réseau de partenaires et de contacts, pour mutualiser des compétences et des moyens.
- **Un club relai** entre nos entreprises et les acteurs institutionnels.
- **Un club de partage et d'échange** d'expériences et de savoirs-faire.

**« Le CLUB ne pourra donner que ce que chacun y apporte »**

### LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB

- Participer activement à la vie du CLUB (évènements, rencontres, réunions)
- Echanger dans un cadre convivial, de confiance, avec courtoisie et professionnalisme
- Apporter dans le cadre de la vie du CLUB l'expertise de son domaine de compétence, partager ses expériences
- Etre en phase avec les normes de son métier
- S'engager dans la qualité des services et des produits
- Respecter les piliers du développement durable et encourager les comportements éco-citoyens
- Défendre et promouvoir les intérêts du CLUB auprès des personnes extérieures
- L'annuaire des membres du CLUB n'est pas un outil de prospection. Pour entrer en contact avec un membre, chaque adhérent s'engage à respecter le principe de recommandation ou à profiter d'un premier contact lors des évènements, réunions du CLUB

**« En adhérant au CLUB DU TOURISME, je m'engage à respecter cette charte »**

Fait à ....., le .....

Signature